

REPERES

Tarifs fixés par l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021.

Le présent arrêté maintient le tarif à 0,183€ HT par caractère pour les départements de l'annexe I et actualise la tarification forfaitaire pour l'année 2024.

Les annonces judiciaires et légales sont visibles en ligne sur : www.legalesflex.fr



AVIS DE CONSTITUTION

CHEZ LES VOISINES

SARL de 10 000 €
Siège social : 10 place de l'Eglise
53220 MONTAUDIN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTAUDIN du 13 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CHEZ LES VOISINES

Siège social : 10 place de l'Eglise, 53220 MONTAUDIN

Objet social : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de détail, comportant notamment la vente de l'ensemble de produits alimentaires, droguerie, hygiène, papeterie ainsi que la vente de boissons avec ou sans alcool et généralement tous produits vendus par ce type de magasin, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros
Gérance : Madame Carine DES-TOUCHES, demeurant 11 rue de Bretagne 53220 MONTAUDIN Madame Justine LEMARIE, demeurant Les forges 53220 MONTAUDIN

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Siège du Tribunal de commerce de RCS compétent.

Pour avis
La Gérance

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAVAL du 10 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : KHARRAT INVEST
Siège : 110 Chemin de la Chainais, 53000 LAVAL

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

La prise de participation par tous moyens de droit, notamment par achat, souscription, fusion de tous biens mobiliers et valeurs mobilières dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale. La détention de ces titres en tant que holding financière et d'une manière générale, toutes opérations financières se rattachant à cette activité. L'animation des filiales et la fourniture des prestations de services s'y rapportant et notamment l'assistance en matière de relations financières avec les tiers, de gestion de trésorerie, d'informatique, d'investissements, d'assurance, de gestion du personnel, juridique et fiscale, de communication et de développement, gestion et promotion des marques commerciales, l'octroi de toute garantie financière et notamment de caution des engagements de ses filiales, et toutes prestations se rapportant aux activités des sociétés dans lesquelles la holding a des participations. Toutes opérations permettant le développement et le maintien de l'objet social ci-dessus défini et toutes actions propres à préserver l'intérêt social.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession

des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente :
Madame Olfa KHARRAT, demeurant 110 Chemin de la Chainais, 53000 LAVAL

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL.

POUR AVIS
La Présidente

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte en date à ST GERMAIN LE FOUILLOUX, du 12/06/2024, d'une société par actions simplifiée dénommée « FLEURS DES CHAMPS » au capital de 5 000 €, siège social L'hommeau n°1 - 53240 SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX, dont l'objet social est l'exploitation, l'hébergement et la location de gîtes, de chambres d'hôtes, de tables d'hôtes et de salles ou espaces pour l'organisation de séminaires ou de manifestations privées ; le commerce de boissons et de produits alimentaires locaux ; toute activité d'électricité, de plomberie, chauffage, climatisation dans tous locaux. La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : les cessions d'actions, y compris les cessions entre associés, ascendants et descendants, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Directrice Générale : M^{me} Céline JANSSENS La Biochère - 53810 CHANGE. Président : M. Jean-Yves CARETTE : Beekstraat n°6, boîte 11, 1933 STERREBEEK. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL. Pour avis, le Président.

IMMATRICULATION (EURL à capital Fixe)

Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement en date du 14 juin 2024, il a été constitué une SARL unipersonnelle dénommée FL COIFFURE présentant les caractéristiques suivantes :

Capital social : 3 000 euros
Siège social : 25 quater rue du Docteur Ramé - 53320 LOIRON RUILLE
Objet social : - L'activité de coiffure en salon ou à domicile pour hommes, femmes, enfants,

- L'activité de rasage et taille de la barbe en salon ou à domicile,
- Commerce de détail en magasins et sur internet de produits cosmétiques, de produits de parfumerie et de bijoux fantaisie,
- Service de soins esthétiques, maquillage, onglerie et manucure,
- La négoce de tous produits et accessoires de coiffure et d'esthétique, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL
Gérance : Madame Fleurine LANDEAU, demeurant 27 rue du Docteur Ramé - 53320 LOIRON RUILLE, assure la gérance.

Pour avis - La Gérance

AVIS DE LIQUIDATION AMIABLE

Dénomination :
SCI DES LENDEMAINS QUI CHANTENT.

Forme : Société Civile Immobilière (SCI)

Capital social : 1000 euros.
Siège social : Lieu Dit COURCELLE, 53260 PARNE SUR ROC.
799901319 RCS LAVAL

Aux termes de l'AGE en date du 6 mai 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 6 juin 2024.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance. Monsieur Eric DEPARIS, demeurant 13 RUE DU FORT, 56570 LOCMIQUELIC a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Eric DEPARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

12 allée de la Chartrie - CS 0415 - 53004 LAVAL Cedex
Greffé : extrait Kbis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél : 02.43.59.70.80

Adresses des Administrateurs et Mandataires Judiciaires :

. SELARL AJIRE prise en la personne de Me Erwan MERLY - "Le Magister", 6 Cours Raphaël Binet - CS 76531 - 35065 RENNES CEDEX

. AJASSOCIES prise en la personne de Me Maxime LEBRETON - 30 rue du Mans - 53000 LAVAL

. SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIÉS prise en la personne de Me Benjamin BRILLAUD - 20 chemin de la Malle - 53000 LAVAL

. SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS représentée par Me Guillaume LEMERCIER - 7 rue de Paradis - 53000 LAVAL

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement, liquidation judiciaire, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC, au liquidateur / mandataire judiciaire désigné dans l'annonce par courrier ou sur le site www.creditors-services.com

JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 12/06/2024

PROCEDURES NOUVELLES

Ouverture de redressement judiciaire de

FITNESS FACTORY SARL - RCS 802 871 996 - Centre de remise en forme - 21 rue Ferdinand Buisson Parc Tertiaire Cérés-Bâtiment A 53810 Changé - Date de cessation des paiements : 01/01/2024 - Mandataire judiciaire : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS

Ouverture de liquidation judiciaire sur son patrimoine professionnel et personnel (Art. L 681-2 III du code de commerce).

M POISSON Frédéric - enseignement de disciplines sportives et de loisir - 5 rue Alexandre Fournier 53200 Chateau-Gontier-sur-Mayenne - Date de cessation des paiements : 01/04/2024 - Liquidateur : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS - Poursuite d'activité jusqu'au 22.06.2024

AUTRES JUGEMENTS

Conversion en liquidation judiciaire de

M. BEUNAICHE Romuald (EI) - Tailleur - 10 Cour de la Poste 53100 Châtillon sur Colmont - Liquidateur : SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIÉS

VPC PRO SARL - RCS 904 758 950 - Plomberie chauffage - 210 rue de la Gaucherie 53000 Laval - Liquidateur : SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIÉS

L'EXCELLENCE 2 SARL - RCS 904 636 271 - Débit de boissons, épicerie fine - route Nationale Parvis de l'Eglise Bâtiment A 53950 Louverné - Liquidateur : SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS

Préfecture de la Mayenne

La préfète de la Mayenne a signé le 14/03/24, l'arrêté préfectoral de protection de biotope de l'église de Sainte-Suzanne, créé pour les chauves-souris. Une copie de l'arrêté est affichée en mairie de Sainte-Suzanne-et-Chammes pendant une durée d'un mois au minimum. L'arrêté est également publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département de la Mayenne. Les documents liés à cet arrêté sont disponibles sur mayenne.gouv.fr.

Préfecture de la Mayenne

La préfète de la Mayenne a signé le 22/12/23, l'arrêté préfectoral de protection de biotope, créé pour les chauves-souris autour des bâtiments de la Cité administrative et du Centre des finances publiques à Laval, rue Mac Donald. Une copie de l'arrêté est affichée en mairie de Laval pendant une durée d'un mois au minimum. L'arrêté est également publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département de la Mayenne. Les documents liés à cet arrêté sont disponibles sur mayenne.gouv.fr.



SELARL OFFICES DE L'EST MANCEAU

Notaires associés

Franck LECOMTE et Matthieu RIVIERRE

La Belle Inutile - 72160 CONNERRE

02 43 54 01 54

oem.connerre@notaires.fr

Annexes : CHAMPAGNE & BOULOIRE

Hervé CHERUBIN

3, rue Principale - 72180 SARGÉ-LÈS-LE-MANS

02 43 54 01 56

@oem.sarge@notaires.fr

VENTE VOLONTAIRE AGRICOLE

A Saint Mars la Brière (72470) au lieudit « La Noé »
IMPORTANT VENTE AGRICOLE VOLONTAIRE DE BESTIAUX ET DE MATERIEL AGRICOLE

à la requête de L'EARL BRUNEAU cause départ en retraite
Il sera mis en vente :

Le Vendredi 04 Octobre 2024 à 13 heures 30

BESTIAUX de race CHAROLAISE et SALERS Dont - 50 vaches - 15 génisses et brouards - 2 taureaux charolais

**Le Vendredi 11 Octobre 2024 à 13 heures 30
BON MATERIEL AGRICOLE**

3 tracteurs dont : - 1 Landini avec fourche 145 CV - 1 Landini 125 CV - 1 New Holland 95 CV

2 bennes dont : - Une 18 tonnes Lambert - Une 10 tonnes monocoque ensilage
Une charrue 6 corps Goizin ; un andaineur 3,5 mètres Morra ; une faneuse 4 toupies 6 mètres Morra ; un pulvérisateur 24 mètres Caruelle ; herbes rotatives 3 mètres Kuhn ; un semoir ventral ; une déchaumeuse 48 disques ; une épareuse Ferri 6,5 mètres de hauteur ; un broyeur Desvoy 3 mètres ; une faucheuse rotative Kuhn 3,50 mètres ; un déchaumeur 7 dents rouleaux à tubes ; une déssileuse Jeantil 2 M3 ; un semoir à engrais Vicon 1,8 tonnes.
Matériel d'élevage avec tubulaire. Et de nombreux bons lots.

Exploitation soumise à TVA Frais en sus de 14,40 % payable comptant TVA récupérable sur les frais d'adjudication

Vente hors taxes

Crédit de gratuit de 3 mois aux personnes connues et solvables

COMMUNE ARON

EXTENSION DE LA SUPERETTE

Avis d'appel public à concurrence

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

1/ Maître d'ouvrage : **COMMUNE D'ARON**

Mairie - Parc des Forges

53440 ARON

Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Monsieur GIFFARD, Maire

2/ **Objet du marché de travaux :**

EXTENSION D'UNE SUPERETTE

Place de l'Eglise - 53440 ARON

3/ **Travaux répartis en 06 lots séparés comme suit :**

. N° 01 - Terrassement - Gros œuvre

. N° 02 - Structure bois - Charpente - Bardage - Menuiserie

. N° 03 - Etanchéité

. N° 04 - Carrelage

. N° 05 - Electricité

. N° 06 - Chauffage - Ventilation

Délai d'exécution global de l'ensemble des lots : 07 mois (hors congés & intempéries)

Date prévisionnelle de commencement des travaux : LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

4/ **Procédure de passation : Procédure adaptée**

Selon articles L 2120-1 alinéa 2, L 2123 -1, R2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier les offres conformément à l'article R2123-5 du Code de la Commande Publique.

5/ **Conditions d'obtention du dossier :**

Le dossier de consultation des entreprises est mis à disposition des candidats sur la plateforme : <https://demat.centraledesmarches.com>

6/ **Date limite et lieu de réception des offres : VENDREDI 12 JUILLET 2024 à 12 Heures.**

Les offres devront être déposées sur la plateforme :

<https://demat.centraledesmarches.com>

Le pli électronique peut être doublé d'une copie de sauvegarde suivant les conditions définies dans le règlement de consultation.

7/ **Justificatifs à produire :**

Conformément aux articles L2141-1 à 14, R2143-5 et suivants du code de la commande publique, et au règlement de consultation.

8/ **Critères d'attribution :**

. offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants précisés dans le règlement de consultation : 70 % prix des prestations et présentation de l'offre, 30 % valeur technique

9/ **Délai de validité des offres :** 120 jours.

10/ **Renseignements d'ordre administratif et/ou technique :**

Architecte D.P.L.G. : Cabinet Jacques BOULAND, 60, rue de la 11^{ème}

DB Britannique - BP 244 - 61105 FLERS cedex, Tél. 02 33 38 69 58 - email : j.boulard.architecte@orange.fr

Economiste de la construction : 54 NORD - Patrick JOUAULT - La Motte - Aze - 53200 CHATEAU GONTIER EN MAYENNETél. 02 43 07 15 14 - e.mail : patrickjouault@54nord.fr

BET Structure : MAGENTA Ingénierie - Gaëtan MAUNY

5 rue des Forges - 53440 ARON

Tél. 06 30 92 15 18 - contact@magenta-ingenierie.fr

BET Electricité - Fluides - Thermie : VOLTAIR

22 rue Auguste Beuneux - 53000 LAVAL

Tél. 02 43 49 02 95 - e.mail : info@voltair.tech

11/ **Date d'envoi de l'avis à la publication : MERCREDI 12 JUIN 2024.**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
MAYENNE COMMUNAUTÉ - RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

Par arrêté en date du 15 mai 2024, M. Le Président de Mayenne Communauté a prescrit une enquête publique de Révision Allégée N°1 de son PLU du LUNDI 8 JUILLET 2024 à 14H AU VENDREDI 9 AOUT 2024 à 17H30.

Commissaire Enquêteur : M. Alain PARRA d'ANDERT.

Le dossier porte sur la création d'un STECAL, lieudit « La Couture » à Parigné-sur-Braye permettant à l'activité qui y est implantée de poursuivre son développement et construire des bureaux pour le centre de formation du groupe Moquet. Le dossier est consultable pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur papier au siège de Communauté de Communes, 10 rue de Verdun 53100 MAYENNE et à la Mairie de Parigné-sur-Braye aux jours et heures habituels d'ouverture.

- Sur le site internet de MC : <https://www.mayennecommunaute.net/a-votre-service/habitat/revisionallegee-du-plui/>

Le Commissaire Enquêteur sera à la disposition du public : Lundi 08/07/24 à Mayenne Communauté de 14h à 17h30, Mercredi 17/07/24 à la Mairie de Parigné-sur-Braye de 9h à 12h30 et Vendredi 09/08/24 à Mayenne Communauté de 13h à 17h30.

Le public pourra formuler ses observations pendant l'enquête :

- Par mail : revisionallegeeplui@mayennecommunaute.fr

- Par courrier postal à : M le Commissaire Enquêteur 10 Rue de Verdun CS 60 111 53 103 Mayenne Cedex avec mention sur l'enveloppe : «EP Révision Allégée PLUi»

- Sur l'un des registres à disposition du public à Mayenne Communauté ainsi qu'en mairie de Parigné-sur-Braye ou directement auprès du Commissaire Enquêteur, lors des permanences.

Les informations sur cette enquête sont disponibles à Mayenne Communauté et à la mairie de Parigné-sur-Braye ainsi que sur le lien internet Par arrêté en date du 15 mai 2024, M. Le Président de Mayenne Communauté a prescrit une enquête publique de Révision Allégée N°1 de son PLU du LUNDI 8 JUILLET 2024 à 14H AU VENDREDI 9 AOUT 2024 à 17H30.

Commissaire Enquêteur : M. Alain PARRA d'ANDERT.

Le dossier porte sur la création d'un STECAL, lieudit « La Couture » à Parigné-sur-Braye permettant à l'activité qui y est implantée de poursuivre son développement et construire des bureaux pour le centre de formation du groupe Moquet. Le dossier est consultable pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur papier au siège de Communauté de Communes, 10 rue de Verdun 53100 MAYENNE et à la Mairie de Parigné-sur-Braye aux jours et heures habituels d'ouverture.

- Sur le site internet de MC : <https://www.mayennecommunaute.net/a-votre-service/habitat/revisionallegee-du-plui/>

Le Commissaire Enquêteur sera à la disposition du public : Lundi 08/07/24 à Mayenne Communauté de 14h à 17h30, Mercredi 17/07/24 à la Mairie de Parigné-sur-Braye de 9h à 12h30 et Vendredi 09/08/24 à Mayenne Communauté de 13h à 17h30.

Le public pourra formuler ses observations pendant l'enquête :

- Par mail : revisionallegeeplui@mayennecommunaute.fr

- Par courrier postal à : M le Commissaire Enquêteur 10 Rue de Verdun CS 60 111 53 103 Mayenne Cedex avec mention sur l'enveloppe : « EP Révision Allégée PLUi»

- Sur l'un des registres à disposition du public à Mayenne Communauté ainsi qu'en mairie de Parigné-sur-Braye ou directement auprès du Commissaire Enquêteur, lors des permanences.

Les informations sur cette enquête sont disponibles à Mayenne Communauté et à la mairie de Parigné-sur-Braye ainsi que sur le lien internet ci-dessus.